



## AVIS PUBLIC

*Conformément à l'article 320 de la Loi sur les cités et villes*

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Mme Nicole Richard, greffière adjointe de la Ville de Pont-Rouge, QUE :

Le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge, au cours de sa séance tenue le 4 novembre 2024, a adopté par sa résolution numéro 316-11-2024 son calendrier des séances du conseil pour l'année 2025, fixant les jours de chacune d'elles comme suit :

JOUR	DATE
Lundi	20 janvier
Lundi	3 février
Lundi	3 mars
Lundi	7 avril
Lundi	5 mai
Lundi	2 juin
Lundi	7 juillet
Lundi	4 août
Mardi	2 septembre
Lundi	6 octobre
Lundi	17 novembre
Lundi	1er décembre

Les séances ordinaires du conseil municipal débuteront à 19 h 00, à Place Saint-Louis, à la salle Marcel-Bédard, au 189, rue Dupont, à Pont-Rouge (accès par la porte 14, à l'arrière de l'édifice).

**DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 8<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DE L'AN 2024.**

La greffière adjointe,

Nicole Richard